

PLAN FEDERAL 2013-2016





Présentation de la Fédération Française de Volley-Ball	<i>Page 3</i>
Présentation synthétique du plan fédéral	<i>Page 4</i>
Projet RIO 2016	
Volley-Ball masculin 6x6	<i>Page 5</i>
Volley-Ball féminin 6x6	<i>Page 6</i>
Beach Volley 2x2	<i>Page 7</i>
Projet ZENITH	
Présentation et modélisation	<i>Page 8</i>
Les offres de pratique	<i>Page 11</i>
Déclinaison opérationnelle du projet ZENITH	<i>Page 14</i>

100 000 licenciés
1 577 clubs affiliés à la FFVB
351 clubs de Beach Volley
1 469 Arbitres
70 cadres techniques dont 39 cadres d'Etat
1 546 entraîneurs et éducateurs
Une pratique mixte (48% Femmes - 52% Hommes) de 3 à 77 ans

Le Volley-Ball 6x6

Le Volley-Ball est un sport collectif opposant deux équipes de six joueurs(euses) sur un terrain de 18 mètres de long sur 9 mètres de large. Avec 260 millions de pratiquants, il s'agit de l'un des sports les plus populaires au monde.

Le Volley-Ball est inventé en 1895 aux États-Unis par William G. Morgan, un professeur d'éducation physique, afin d'occuper les athlètes pendant l'hiver. C'est en s'inspirant à la fois du Basket-Ball et également du tennis qu'est née la « Mintonette », le 2 décembre 1895. En 1917, la Mintonette est rebaptisée Volley-Ball par le Professeur HALSTEAD. Le Volley-Ball arrive en France en 1918 et la Fédération Française de Volley-Ball est créée en 1936. Le premier Championnat de France se déroule en 1938. La Fédération Internationale de Volley-Ball (FIVB), est fondée à Paris en 1947, et le premier Championnat du Monde se tient en 1949 pour les hommes et en 1952 pour les femmes. Le Volley-Ball sera reconnu comme Sport Olympique en 1957 (1996 pour le Beach Volley).

Le Beach Volley 2x2

Le Beach Volley est un sport collectif opposant deux équipes composées de deux joueurs(euses). Dérivé du Volley-Ball, les principales différences entre ces deux sports sont l'aire de jeu (jeu sur sable sur un terrain de 8 x 16m) et le nombre de joueurs(euses) dans une même équipe (2). La France a toutefois une tradition de Volley de Plage, se jouant avec des équipes de 3 ou 4 joueurs(euses). Le Beach Volley fait son apparition en Californie dans les années 1920, puis se propage en Europe dans les années suivantes. Il ne se professionnalise qu'à partir des dernières années 1990 grâce à son introduction au programme des Jeux Olympiques (en 1992 comme démonstration à Barcelone, puis deviendra discipline olympique à Atlanta en 1996).

PLAN FEDERAL 2013-2016 (présentation synthétique)

Deux objectifs principaux sont fixés par le Conseil d'Administration de la F.F.V.B :

- 1- La qualification aux Jeux Olympiques de **RIO 2016** comporte quatre projets correspondants aux équipes de France féminines et masculines de Volley-Ball 6x6 et de Beach Volley 2x2.
- 2- Un accroissement du nombre de licencié(e)s de la F.F.V.B. dans les deux disciplines pour lesquelles elle reçoit délégation de l'Etat, via la mise en œuvre du projet « **ZENITH** ».

PROJET D'EXCELLENCE SPORTIVE "RIO 2016"

Le projet sportif dans son aspect performance est décliné en deux étapes :

- jusqu'en 2014, organisation des quatre secteurs (VBF, VBM, BVF, BVM), conception des projets sportifs et des organisations adaptées à l'objectif olympique.
- jusqu'en 2016, choix et accompagnement des projets retenus pour les Jeux Olympiques, accompagnement des projets non retenus au travers d'un nouveau cycle.

Ces deux étapes comportent des objectifs sportifs intermédiaires, dont l'analyse des résultats permettra l'orientation des choix en 2015 et 2016 :

- Tournois satellites FIVB (BVF, BVM).
- Continental Cup (BVF, BVM).
- Championnats d'Europe (VBF, VBM).
- Championnats du Monde (VBF, VBM).

PROJET DE DEVELOPPEMENT "ZENITH"

Ce projet vise à développer le Volley-Ball et le Beach Volley sur les plans quantitatif et qualitatif dans les bassins de pratique. Les objectifs de ce dispositif structurant sont les suivants :

- Prospecter de nouveaux(elles) licenciés(ées) jeunes et adultes dans les bassins.
- Fidéliser les licenciés(ées) jeunes et adultes par une démarche qualité dans les bassins.
- Optimiser le Parcours d'Excellence Sportive (PES) dans les bassins.
- Faire rayonner Volley-Ball, Beach Volley et disciplines associées dans les bassins.

La première étape intermédiaire consiste à identifier et caractériser les bassins de pratique en Métropole et dans les DOM-TOM. La seconde étape intermédiaire sera de structurer, animer et fixer des objectifs de croissance pour chaque bassin de pratique.

PROJET D'EXCELLENCE SPORTIVE "RIO 2016"

Le fil conducteur essentiel est la présence du Volley-Ball français au Jeux Olympiques de RIO. Cette présence est d'autant plus importante que le Volley-Ball sera mis en évidence du fait de la qualité des équipes du pays organisateur le Brésil, tant en Volley-Ball 6x6, qu'en Beach Volley 2x2, tant en féminin qu'en masculin.

STRATEGIE GENERALE

Avec les deux disciplines Volley-Ball et Beach Volley, ce sont quatre portes d'entrée (en féminin et en masculin) possibles pour la France. Jusqu'en 2014, ces quatre possibilités seront poursuivies avec les passages obligés que sont les compétitions de référence. A partir de 2015, un resserrement sera effectué après analyse des résultats acquis, qui permettront l'orientation des choix stratégiques pour 2015 et 2016.

>>> VOLLEY-BALL MASCULIN 6x6

Saisons 2013-2014

Du fait de la qualification pour toutes les échéances de l'année, l'objectif majeur sera de former un groupe avec les meilleurs joueurs possible, qui adhèrent aux valeurs du haut niveau. La motivation et le comportement sportif seront des éléments essentiels de jugement afin de constituer un groupe motivé avec, en perspective les Jeux Olympiques. Cela passera par restaurer les valeurs et les mettre au centre du projet : TRAVAIL- ENGAGEMENT- ATTITUDE. Un élargissement de la base des sélectionnables provoquera une émulation, une amélioration du niveau et favorisera une action d'ouverture vers les clubs pros.

Objectifs

- Aller le plus loin possible en Ligue Mondiale 2013.
- Demi-finale aux Championnats d'Europe 2013.
- Préparation pour la qualification aux Championnats du Monde 2014.

Programme 2013

- 122 jours d'activité.
- 29 Matches possibles (dont 18 à 20 contre des équipes du Top 10 mondial).
- 7 semaines de préparation avant chaque échéance.
- une préparation de 7 semaines avant chaque compétition associée à une série de 5/6 matchs amicaux précédant les échéances.

Remarques

L'année 2013 s'inscrit dans un projet 2014 et puis plus loin Rio 2016. Aller à Rio implique que l'équipe performe dans les grands championnats européens, mondiaux et World league qui jalonnent le calendrier. Pour ces championnats, il faut d'abord se qualifier, puis performer. Cela commence par le Championnat d'Europe et la Ligue Mondiale, puis le Championnat du Monde.

Le réservoir de joueurs de qualité étant restreint, notre objectif est de développer un programme d'émulation et de perfectionnement orienté sur la motivation des joueurs à la marge de l'équipe nationale, mais qui ont un profil de haut niveau et qui jouent en Ligue Nationale de Volley-Ball et à l'étranger. Ce programme est concrétisé par la mise en place d'un centre d'entraînement de deux mois à partir de la fin des championnats, en associant les clubs LNV. Il sera organisé autour d'un staff fédéral et de clubs pour encadrer des joueurs choisis dans le vivier des potentiels fédéraux et de clubs sur le même mode d'entraînement qu'en équipe de France A, suivi d'une sélection qui participera aux Jeux Méditerranéens pour performer.

>>> VOLLEY-BALL FEMININ 6x6

Saisons 2013-2014

L'Equipe doit continuer de progresser dans le but de préparer la qualification au Championnat du Monde 2014 qui reste l'objectif prioritaire pour évaluer les chances de l'équipe de se qualifier pour Rio 2016. Il faut renforcer toujours plus les valeurs GROUPE – CONFIANCE – FIERTE – PERSEVERANCE – PERFORMANCE et augmenter la concurrence sur tous les postes par l'intégration de la jeune génération.

Objectifs

- Se qualifier et terminer dans le top 8 du Championnat d'Europe 2013.
- Se qualifier directement pour le Championnat d'Europe 2015.
- Se qualifier au Championnat du Monde 2014 et aller le plus loin possible.

Programme 2013

- 104 jours d'activité et 20 matchs possibles.
- Se confronter le plus souvent possible aux meilleures nations mondiales.
- Maintenir le niveau de travail malgré l'absence en la ligue Européenne en 2013.
- Aller en demi-finales de la Ligue Européenne 2014 pour participer au Grand Prix 2015.

Remarques

Les avancées de l'équipe féminine tant sur le plan physique, morphologique et technique sont évidentes : nos participations régulières au Championnat d'Europe le prouvent.

Afin de franchir un palier dans une concurrence internationale mondiale très forte, l'évolution du collectif passe par l'arrivée de nouvelles générations prometteuses et athlétiques pour espérer continuer le processus de densification. La réussite passe aussi par une participation plus régulière des joueuses à des rencontres de haut niveau et des confrontations avec le top 10 mondial, d'où la nécessité de jouer les meilleures équipes le plus souvent possible durant la saison internationale, mais aussi pour chaque joueuse internationale d'ambitionner un parcours de club à la hauteur du projet Olympique.

>>> BEACH VOLLEY 2x2

Séniors

- Terminer la structuration du secteur (nomination d'un entraîneur national pour les Equipes de France Féminines séniors).
- Création du Centre de Préparation Olympique en lien avec le CREPS de Montpellier.
- Constitution des 4 paires permanentes séniors (2 masculines + 2 féminines) basées au Centre de Préparation Olympique de Montpellier.

Programme

- Tournois Satellites et Open.
- En fonction des points acquis : Grand Slam/Championnat du Monde/World Séries.
- Jeux Méditerranéens.
- Universiades.

Jeunes

- Détection et sélection afin de constituer les Equipes de France des U18, U20, U22 et U23 en garçons et en filles.
- Sélection des 4 meilleurs éléments garçons et des 4 meilleurs éléments filles (né(e)s en 1996 et 1997) à faire entrer au Pôle France Jeunes de Toulouse dès Septembre 2013 en vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse de NANKIN 2014.

Programme

- Participation aux Championnats d'Europe des U18, U20 et U22 en 2013.
- Championnat du Monde des U23 (Wild card 2013).
- Tournoi de qualification aux J.O.J. 2014.

PROJET DE DEVELOPPEMENT "ZENITH"

Tout l'enjeu du projet « ZENITH » repose sur l'animation de bassins de pratique identifiés. Cette animation se traduira de manière opérationnelle par un **accroissement du nombre de licencié(e)s Volley-Ball et Beach Volley**, ainsi que par une **optimisation du Parcours d'Excellence Sportive**, en vue de **performer dans les compétitions internationales de référence** avec les Equipes de France A féminine et masculine.

La pratique du Volley-Ball en France est parfaitement équilibrée hommes/femmes : cette parité existe depuis de nombreuses années, et est le résultat d'un maillage territorial des clubs et des moyens qui coïncide avec la démographie des territoires.

A) L'accroissement du nombre de licenciés masculins et féminins comporte trois objectifs :

- **prospector** de nouveaux licencié(e)s dans les bassins identifiés. Cela se fera au travers de plusieurs dispositifs parmi lesquels les Aides A Projets Ligues (AAP), les Devoirs d'Accueil et de Formation des clubs (DAF), les emplois d'avenir et le conventionnement avec l'Education Nationale, l'USEP, l'UNSS et la FFSU (au travers du dispositif Educvolley, considéré comme une référence en terme de contenu de formation des enseignants par l'EN). Une réflexion sur l'implantation de terrains de beach est à l'étude, afin de multiplier les lieux de pratique encadrée.

- **fidéliser** les licencié(e)s existant(e)s dans les bassins identifiés. Cela se fera par un accompagnement des clubs dans leurs projets et leurs positionnements dans chaque bassin, principalement au travers de la qualité et de la permanence tout au long de l'année des offres de pratique et d'une démarche qualité dans chaque club. La formation des joueurs(euses), la capacité à accueillir et offrir un projet individualisé et adapté à tout licencié à chaque étape de son développement, au travers de formules sportives et d'un accompagnement adapté, figurent parmi les facteurs de réussite de la fidélisation.

- faire **rayonner** le Volley-Ball au-delà de la pratique de ses licenciés, en s'appuyant sur la vitrine en termes d'image constituée par les clubs LNV et les équipes de France de Beach Volley et de Volley-Ball. Cela se traduira par un plan média, un plan marketing, et une opération de conquête de nouveaux(elles) licenciés(ées) parmi les effectifs des fédérations affinitaires et au sein des entreprises.

B) La mise en œuvre se réalise en deux temps, avec un pilotage réduit et opérationnel :

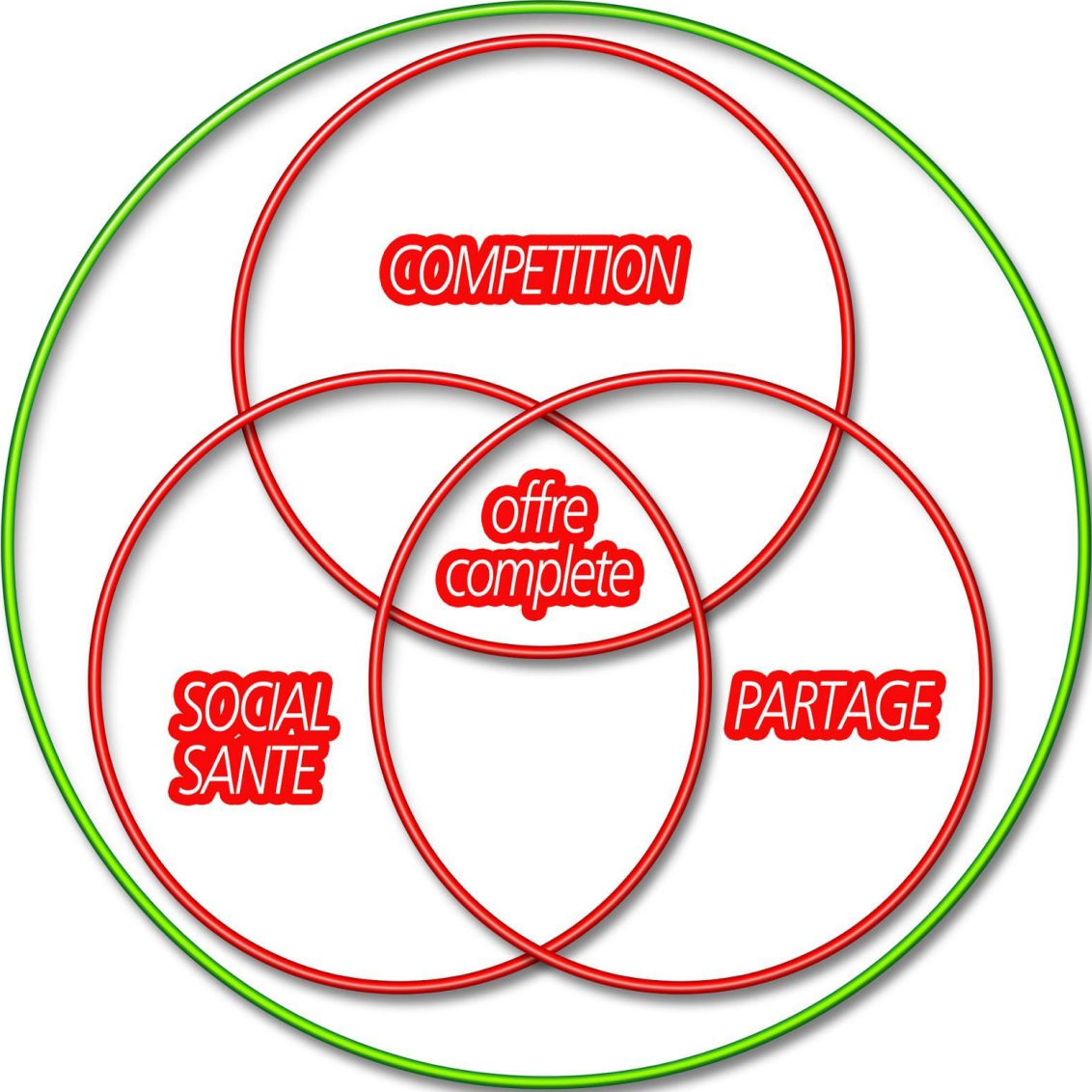
Pour chaque bassin, un travail d'**identification et de caractérisation** des éléments qui le composent (club amateur, club pro, école, équipements sportifs ...) est mené dans un premier temps, réalisé en collaboration entre le(s) Cadre(s) Technique(s) d'Etat implantés dans le bassin, les élus (Ligue, comité et clubs), et les agents de droit privé (ADR/ADD/ADC).

Dans un second temps, les bassins sont **animés** par des interlocuteurs identifiés, dont les objectifs seront d'améliorer la qualité, l'attractivité et la permanence des offres de pratique (compétitive et santé/sociale) et le partage de valeurs (famille, bénévolat, évènementiel, développement durable...). Des **objectifs de prospection et de fidélisation** seront attribués à chaque bassin, en fonction de sa structure et de son degré d'intégration au projet « ZENITH ». Ils seront définis en collaboration entre la Fédération et les porteurs de projets.

Dans chaque bassin, la formation du(de la) joueur(euse) sera optimisée au travers d'un **PES rénové** tout en conservant son ossature actuelle qui prendra désormais en compte la formation au sein des clubs. La mise en relation plus fine des centres d'entraînement départementaux et régionaux, des pôles espoirs, des sections sportives et des centres de formation des clubs amateurs et professionnels permettra, d'une part, d'augmenter la surface de détection de joueurs et joueuses de 15 ans et moins en générant des vocations tardives et d'autre part d'augmenter la quantité annuelle d'heures de préformation. Le parcours de formation des joueurs et joueuses sur listes Espoirs et France Jeunes va être construit de façon très individualisé sur le principe de l'**alternance professionnelle**, en utilisant les points forts de la filière actuelle et en développant les atouts en matière de développement des joueurs et joueuses vers le haut niveau que peuvent apporter les clubs professionnels. Ces principes se retrouveront jusqu'en sortie des Centres de Formation des Clubs et des Pôles France, dont le dernier échelon sera constitué par le tout nouveau **camp d'entraînement** (masculin dans un premier temps), dont l'objectif est d'amener chaque joueur à prendre en mains son projet sportif et son entrée dans le haut-niveau international.

Sur le plan opérationnel, l'ensemble du **dispositif sera piloté par une cellule** de cadres techniques en relation avec le Conseil d'Administration de la FFVB, via des circuits de communication simplifiés et un **tableau de bord**. Une redistribution des missions des CTS donnera au projet « ZENITH » la dimension dont il a besoin pour rencontrer le succès.

Ce sera donc, pour chaque bassin, une opération qui mobilisera des **moyens humains et financiers sans précédent** dans l'histoire de la FFVB. Le projet de développement fédéral concernera pas moins d'une centaine d'intervenants, cadres, agents, élus, avec des volets structurants, la création d'infrastructures et d'emplois mutualisés, un redéploiement des ressources humaines et des modifications règlementaires importantes en vue d'une pratique annualisée de nos deux disciplines Olympiques. La dimension du projet sera probablement l'un des vecteurs d'attention et d'adhésion les plus importants, pour chaque licencié de la FFVB.



1) OFFRE DE PRATIQUE COMPETITION

1-1) Les championnats sportifs

Tout joueur(euse) doit pouvoir intégrer un club à toute période dans la saison, et se voir proposer une offre de pratique adaptée prioritairement à son niveau et non à sa catégorie. Tout joueur doit pouvoir annualiser sa pratique de Volley-Ball et/ou de Beach Volley dans des structures qui prennent en considération son projet sportif. Ces offres et dispositifs doivent intégrer la dimension familiale pour garantir le respect de l'éthique sportive, de l'hygiène de vie et des valeurs familiales et éducatives. Ces objectifs doivent être pris en considération par les clubs amateurs de la FFVB et professionnels de la LNV.

1-2) Le rôle des Equipes de France

Elles constituent la vitrine de nos deux disciplines olympiques, et se doivent donc d'être des exemples en termes de valeurs, de respect de l'éthique et de dépassement de soi. Des chartes permettent de baliser cet aspect, dans un but de rayonnement interne et externe positif.

L'implication des internationaux dans le tissu local des clubs et des écoles, dans les médias et les événements populaires, et dans la vie fédérale - pendant et au-delà de leurs carrières sportives - sera recherchée.

1-3) La formation du(de la) joueur(euse)

Elle est un élément déterminant dans le projet personnel et la fidélisation du(de la) joueur(euse). L'équilibre, entre la recherche de compétition et l'accueil du néophyte, doit être possible au sein du bassin de pratique, afin de ne pas créer d'exclusion. Cela passera par un équilibre entre les projets individuels et les projets d'équipe, une implication de l'environnement familial dans les différents projets, et une offre complémentaire dans tous les clubs d'un même bassin. Le PES va être élargi aux clubs, tout en conservant les atouts et la solidité de la qualité du travail réalisé actuellement dans les pôles. Ici aussi, une complémentarité au service des joueurs et des joueuses sera recherchée.

1-4) La formation des entraîneurs et des arbitres

La qualité de l'encadrement dans les clubs est l'un des premiers facteurs de fidélisation. La formation continue des entraîneurs et des arbitres s'accompagnera d'un travail de professionnalisation des animateurs via les dispositifs des emplois d'avenir, des emplois tremplins, des sport emplois et des chantiers d'insertion.

2) OFFRE DE PRATIQUE SOCIALE/SANTE

2-1) Une pratique de santé et de prévention

Elle reste un axe fort du Volley-Ball et du Beach Volley, qui sont des sports sans contact, sans dopage, sans violence, que l'on peut pratiquer de 7 à 77 ans, et dans lequel l'esprit d'équipe n'est pas qu'un slogan mais le fondement même de nos deux disciplines olympiques. Ces atouts doivent être mis en avant, particulièrement auprès des entreprises en recherche de cohésion sociale dans leur management. Cela correspond aussi aux attentes de l'Education Nationale dans les instructions officielles et le projet de remaniement des rythmes scolaires. Le Volley-Ball est une activité physique et sportive inscrite dans les programmes des enseignements obligatoires d'EPS aux collèges comme aux lycées.

Le Volley-Ball est un sport sans contact et sans violence. Sa motricité spécifique peut être adaptée à des programmes de rééducation fonctionnelle, sous des formes de jeu aménagées.

Cela est encore renforcé dans le Beach Volley, où les appuis instables peuvent aussi contribuer à améliorer les sensations kinesthésiques, l'équilibre ou l'explosivité, même chez un non-initié.

Le Volley-Ball n'est pas un sport d'endurance du fait de sa filière énergétique en anaérobie alactique, il n'est donc pas incompatible - en pratique modérée - avec les personnes sujettes à des troubles cardiovasculaires ou à des problématiques de surpoids et d'obésité. Pour toutes ces raisons, la pratique du Volley-Ball et du Beach Volley est tout à fait adaptée à certaines pathologies, et peut donc faire l'objet de prescriptions médicales. La Fédération Française de Volley-Ball encouragera cette démarche par le biais du médecin fédéral et de ses référents régionaux.

2-2) Une pratique facilitée et sans contraintes

L'annualisation de la pratique sera le fil conducteur : on doit pouvoir commencer une activité adaptée à son niveau à tout moment de la saison. Cette entrée dans la pratique doit se matérialiser par des offres adaptables et peu contraignantes, dans le Volley-Ball comme le Beach Volley. Cela passera par une offre de pratique positionnée dans les bassins, mutualisée sur plusieurs clubs et proposée en parallèle aux offres de pratique de compétition plus régulières et contraignantes. L'encadrement de ces pratiques reste à définir tant sur le profil de poste que sur son financement mutualisés, les emplois d'avenir sont probablement la clef.

Les pratiques dérivées proposées et encadrées dans les bassins (3x3, 4x4, plage, urbaine, rurale, mixte...) seront encouragées au travers des Aides A Projets, et considérées comme de véritables sas vers l'offre de pratique compétitive pour celles et ceux qui le souhaitent. Les outils pour créer ce sas restent à imaginer et à mettre en œuvre.

2-3) Les publics concernés par cette offre de pratique

L'ensemble de cette offre de pratique sera proposée aux jeunes et aux adultes, au sein des clubs, mais aussi dans les lieux touristiques, les lieux de pratique du Beach Volley et du Volley-Ball de plage, les Zones Urbaines Sensibles et les Zones d'Education Prioritaires qui sont identifiés dans le bassin. La cellule de pilotage facilitera l'identification de ces publics.

3) LE PARTAGE DE VALEURS

3-1) L'éducation par le sport

Le projet EDUCVOLLEY et les conventions EN, UNSS, USEP, FFSU sont en cours de déploiement. Les atouts énoncés dans le volet pratique sociale/santé doivent permettre de redonner au Volley-Ball une place importante au BAC et dans les programmes EPS. Les Ligues sont incitées à mettre en place des déclinaisons régionales des conventions nationales, et à favoriser les échanges avec les enseignants.

3-2) Les séminaires de dirigeants

La mise en œuvre du chantier des bassins de pratique passera par un positionnement fort des dirigeants élus des clubs. Pour faciliter l'appropriation du projet « ZENITH », et inciter les dirigeants à s'engager dans un projet de développement de club, des séminaires de dirigeants sont organisés avec le concours des ligues régionales. Un séminaire pilote a déjà été réalisé avec succès.

3-3) La pratique familiale

La pratique familiale va être encouragée dans les plans de développement des clubs, avec le double objectif de fidéliser les licenciés(ées), et de concourir au renouvellement des bénévoles et des dirigeants. Les Aides A Projets de club/ points DAF vont être aménagés en ce sens.

3-4) Les pratiques adaptées

Une réflexion sur la pratique des adultes seniors va être menée, de manière non prioritaire. Les opérations ponctuelles en faveur du sport adapté pourront être valorisées via les Aides A Projets (AAP), s'il est démontré leur utilité en termes de prospection et de rayonnement.

3-5) L'engagement bénévole, les accompagnateurs et les supporters (pratiquants ou non)

Des actions de promotion et de mutualisation doivent permettre d'améliorer le rayonnement de nos deux disciplines olympiques. Les clubs de supporters des clubs pros, les spectateurs sur les réseaux numériques, les familles, les entreprises (liste non exhaustive) sont autant de soutiens de l'activité économique générée par le Volley-Ball et le Beach Volley. Cette activité économique doit être soutenue et encouragée afin de générer plus de ressources en fonds propre et de soutien institutionnel. L'évènementiel est un secteur sous exploité, qui doit être développé en collaboration entre la Fédération, la Ligue Nationale et les Ligues Régionales.

C'est autour de l'évènementiel que l'engagement bénévole est facilité et intensifié.

>>> DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROJET ZENITH

Les opérations de **cartographie** des bassins sont déjà en cours, et des **animations** « ZENITH » ont commencé de manière effective dans deux bassins. Un **objectif intermédiaire** est de parvenir à identifier et caractériser six bassins en 2013, puis d'en animer une douzaine en 2014.

Pour réaliser cela, **un chef de projet, un référent fédéral et une cellule de pilotage** de 6 cadres techniques d'Etat ont été mis en place en 2012, en relation avec plusieurs élus du Conseil d'Administration en 2013. Le dispositif sera étendu à l'ensemble des Cadres Techniques d'Etat et aux Agents de Développement des Ligues, Comités et Clubs, au travers de lettres de missions et de conventions établies dans un esprit de collaboration et de mutualisation des moyens. De nombreux élus et bénévoles seront aussi mobilisés pour participer à l'animation des bassins de pratique, au travers d'actions ciblées et adaptées.

Le déploiement du projet passera aussi par la professionnalisation de l'encadrement sportif, et la mise en œuvre de projets structurants, de type équipements sportifs. Le dispositif RSE favorise le rayonnement des grandes entreprises françaises sur leurs territoires d'implantation.

Le Volley-Ball, avec ses valeurs de coopération et de sport d'équipe, correspond aux valeurs entrepreneuriales et novatrices dont ont besoin les grands groupes. Par le biais de vecteurs porteurs comme le **développement durable**, les économies d'impôts ou l'**insertion sociale**, les entreprises peuvent contribuer à développer l'emploi sportif. La Fédération souhaite encourager et favoriser les initiatives locales des bassins de pratique visant à promouvoir notre sport par le biais d'**organisations sportives d'envergure**, qu'elles soient nationales ou internationales. Suivant les possibilités locales d'accompagnement, l'opportunité de **création d'infrastructures** pourrait être pertinente. Elles participeraient pleinement à la volonté de proposer une offre étendue de pratiques et de partages de valeurs, et pourraient se décliner pour une pratique saisonnière avec des structures ouvertes de plein air ainsi que pour une pratique annuelle avec des structures couvertes visant à effacer les différences climatiques territoriales et ainsi égaliser les accès aux multiples pratiques. Sont notamment ciblées les disciplines requérant un espace d'évolution ensablé.

La FFVB s'associe à cette politique sociale qui contribue à **professionnaliser l'encadrement** des clubs, via une mutualisation rendue possible par les ligues, dans des objectifs de prospection et de fidélisation de licencié(e)s. La FFVB encouragera ses ligues régionales, clubs et comités départementaux à embaucher des jeunes gens de niveau bac grâce au dispositif des **emplois d'avenir**, pour lequel elle est signataire d'une **convention cadre** portant sur une cinquantaine de bénéficiaires en début d'Olympiade. La professionnalisation de l'encadrement sportif via le dispositif emploi d'avenir sera accompagnée par les Cadres Techniques Sportifs (CTS) dans les bassins de pratique, lesquels assureront la formation des salariés et l'accompagnement de leurs tuteurs le cas échéant.

L'ensemble des **dispositifs intégrés** (PES, AAP, DAF, formations, emplois d'avenir, conventions etc...) sera aussi piloté par la Cellule « ZENITH » en collaboration avec le Conseil d'Administration, avec pour objectif de rationaliser au mieux la mobilisation des moyens humains et financiers. La réussite de ce projet tentaculaire passera par une organisation et une lisibilité de tous les instants, et la volonté de collaboration de l'ensemble des acteurs impliqués.

Un objectif de **200 000** licenciés est affiché, en tenant compte du déploiement progressif du projet « ZENITH » en métropole et dans les DOM TOM. Un premier point d'étape sera réalisé sur les bassins existants fin 2014, pour **valider la faisabilité d'un objectif de 30% d'accroissement de licences** dans les zones animées depuis plus de deux saisons sportives complètes. Le **nombre de clubs** concernés par le projet et le **nombre de joueurs et joueuses dans le PES** seront aussi des critères d'évaluation du projet qui figureront dans le tableau de bord, aux côtés de nombreux autres indicateurs opérationnels.